



## PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, le 23 avril 2009 à 16 h.

Sont présents :

- M<sup>me</sup> Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente du comité exécutif
- M. Michel Giroux, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
- M<sup>me</sup> Anne Ladouceur, conseillère de la Ville de Lévis
- M. François Picard, conseiller de la Ville de Québec (à compter de la résolution E-2009-34)

Est absent :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président

Sont également présents :

- M. Marc Rondeau, directeur général
- M<sup>e</sup> Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

### Ouverture de la séance

La vice-présidente du comité exécutif ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

### Approbation du procès-verbal de la séance du 26 mars 2009

#### **Résolution n° E-2009-32**

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 26 mars 2009.

Adoptée à l'unanimité

### Information sur le travail des commissions

Des informations sont données sur le travail accompli dans les commissions de la CMQ.

### Engagement temporaire d'un conseiller en transport métropolitain

#### **Résolution n° E-2009-33**

De procéder à l'engagement temporaire de monsieur Francis Joud, à titre de conseiller en transport, pour un contrat d'une durée de trois ans.

D'établir son traitement sur une base annuelle, à compter de son engagement, à 67 341 \$.

D'autoriser la direction générale à convenir avec les assureurs de l'admissibilité du candidat au régime de base des employés de la CMQ, à compter de son entrée en fonction.

Référence : Mémoire du 23 avril 2009  
Certificat du  
Trésorier : CT-2009-121  
Responsable : Directeur général

Adoptée à l'unanimité

Monsieur François Picard se joint à la rencontre.

Proposition de partenariat au forum économique de la Chambre de commerce de Québec –  
Affaires Vision 2025

---

**Résolution n° E-2009-34**

De signifier à la Chambre de commerce de Québec l'intérêt de la CMQ à devenir un partenaire majeur de son forum économique 2009, organisé conjointement avec la Chambre de commerce de Lévis ainsi que la Jeune chambre de commerce de Québec et ayant pour thématique « Affaires Vision 2025 », en leur versant une somme de 5 000 \$.

D'autoriser le directeur général à signer l'entente à intervenir sur le programme de visibilité offert à la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) pour cet événement.

Référence : Mémoire du 15 avril 2009  
Certificat du  
Trésorier : CT-2009-107  
Responsable : Conseillère au développement économique

Adoptée à l'unanimité

Festival Jazz Etcetera

**Résolution n° E-2009-35**

D'accorder une aide financière de 7 500 \$ à titre de commanditaire principal associé aux spectacles promotionnels sur le traversier Québec/Lévis dans le cadre du festival Jazz Etcetera qui se déroulera du 6 au 9 août 2009.

D'autoriser le président et le secrétaire-trésorier, ou en leur absence ou empêchement d'agir, la vice-présidente du comité exécutif et le directeur général, à signer l'entente à intervenir et tous les documents nécessaires en application de la présente résolution.

Référence : Mémoire du 15 avril 2009  
Certificat du  
Trésorier : CT-2009-108  
Responsable : Conseillère au développement économique

Adoptée à l'unanimité

Renouvellement de l'adhésion à la SODES

**Résolution n° E-2009-36**

De renouveler l'adhésion de la Communauté métropolitaine de Québec à la Société de développement économique du Saint-Laurent (SODES) pour 2009 et d'autoriser le paiement de la cotisation de 5 000 \$, plus les taxes.

Référence : Mémoire du 16 avril 2009  
Certificat du  
Trésorier : CT-2009-109  
Responsable : Conseillère au développement économique

Adoptée à l'unanimité

Engagement d'une préposée au secrétariat et à l'administration

**Résolution n° E-2009-37**

D'engager madame Christine Michaud, au salaire annuel de 43 825 \$ (échelle 2009) pour être titulaire du poste de préposée au secrétariat et à l'administration prévu au plan d'effectif de la CMQ, suite à la démission de madame Linda Bélanger.

Madame Michaud est admissible aux indexations de traitement accordées aux employés de la ville de Québec pour un poste de fonctionnaire municipal et lui sont octroyées les conditions de travail pour les employés de la CMQ, acceptées en décembre 2004 par le comité exécutif.

Référence : Mémoire du 23 avril 2009  
Certificat du  
Trésorier : CT-2009-120  
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Mémorial du pont Québec

**Résolution n° E-2009-38**

D'accepter le concept révisé pour la réalisation du mémorial du pont de Québec.

D'autoriser les architectes à procéder avec un appel d'offres public pour la réalisation du projet, sur la base du concept révisé.

D'autoriser la réalisation de la deuxième phase du mandat de services professionnels par les architectes au dossier. Cette deuxième phase consiste principalement en la réalisation des plans et documents définitifs, des documents d'appel d'offres et au suivi de cet appel d'offres jusqu'à l'octroi du contrat par le conseil.

D'autoriser la direction générale à rechercher l'obtention de commandites pour la réalisation du projet.

Référence : Mémoire du 16 avril 2009  
Certificat du  
Trésorier : CT-2009-111  
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Bordereau d'information

**Résolution n° E-2009-39**

De prendre acte du bordereau d'information en date du 23 avril 2009 contenant le document suivant :

- a) Note de M<sup>e</sup> Pierre Rousseau aux membres du comité exécutif de la CMQ, datée du 7 avril 2009, sur l'indexation 2009 à la rémunération des élus siégeant au conseil, au comité et sur les commissions.

Référence : Bordereau d'information du 23 avril 2009  
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

**Résolution n° E-2009-40**

Les membres prennent connaissance du bordereau de dépenses et posent des questions sur les dépenses. Les réponses données satisfont les membres du comité exécutif.

D'approuver le bordereau de dépenses soumis par le secrétaire-trésorier faisant état des chèques émis du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2009 au montant de 140 271, 31 \$, plus 50 212, 16 \$ pour les salaires versés du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2009.

Référence : Bordereau de dépenses du 15 avril 2009  
Certificat du  
Trésorier : CT-2009-110  
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Les représentantes de la ville de Lévis ne participent pas aux délibérations et au vote sur la résolution E-2009-41 qui concerne seulement les municipalités de la Rive-Nord.

Semaine québécoise de réduction des déchets

**Résolution n° E-2009-41**

D'autoriser la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à aller en appel d'offres sur invitation pour la réalisation d'activités de sensibilisation dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD), auprès des organismes Québec'ERE, Gang des 3R, Conseil régional de l'environnement et Takt-etik.

D'accepter qu'un montant maximum de 25 000 \$, taxes incluses, soit alloué par la CMQ Rive-Nord à la firme qui sera retenue au terme du processus d'appel d'offres, pour la réalisation de ces activités. Le montant octroyé à la firme pourra cependant être porté à 30 600 \$, si la Ville de Lévis accepte de participer financièrement à l'évènement.

D'approuver la grille d'évaluation des soumissions qui seront présentées.

D'accepter qu'un comité d'évaluation des soumissions reçues soit formé et que ce comité soit composé de représentants des MRC, de Québec, de la CMQ et, éventuellement, de Lévis, si cette dernière accepte de s'associer à l'organisation régionale de la SQRD.

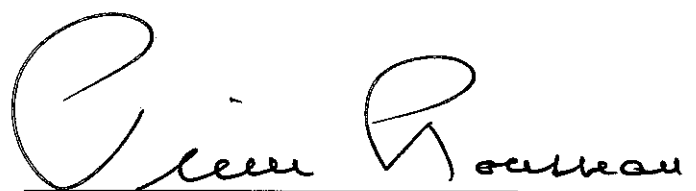
Référence : Mémoire du 15 avril 2009  
Responsable : Coordonnateur aux communications et aux consultations

Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

Et la séance est levée.

  
VICE-PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF

  
SECRETARE